NATIONS UNIES **A S**

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/162
S/1996/425
11 juin 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante et unième session
Point 41 de la liste préliminaire*
APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AUX EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LES GOUVERNEMENTS POUR PROMOUVOIR ET CONSOLIDER LES DÉMOCRATIES NOUVELLES OU RÉTABLIES

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante et unième année

Lettre datée du 11 juin 1996, adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Fédération de Russie et de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration "pour l'entente entre les nationalités, la paix et la coopération économique et culturelle dans le Caucase" adoptée lors de la rencontre des chefs d'État de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Fédération de Russie et de la Géorgie le 3 juin 1996 à Kislovodsk (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 41 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la République d'Arménie auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) A. ARZOUMANIAN

L'Ambassadeur,

Le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République azerbaïdjanaise auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Y. ALIYEV

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la République de Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) P. CHKHEIDZE

Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) S. LAVROV

* A/51/50.

ANNEXE

Déclaration sur l'entente entre les nationalités, la paix et la coopération économique et culturelle dans le Caucase, adoptée à la rencontre des Chefs d'État de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan de la Fédération de Russie et de la Géorgie, à Kislovodsk le 3 juin 1996

Nous les Chefs d'État de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Fédération de Russie et de la Géorgie, réunis à Kislovodsk le 3 juin 1996 en présence des dirigeants des républiques, territoires et districts du Caucase,

Unis par la conscience d'une responsabilité partagée pour le présent et l'avenir de la région du Caucase, qui est traditionnellement le berceau de peuples d'une grande diversité linguistique, religieuse et culturelle représentant une tranche unique en son genre de la civilisation universelle,

Considérant le Caucase comme un tout et comme une réalité géopolitique,

Guidés par la volonté des peuples de la région de préserver et de renforcer les relations de bon voisinage et d'entraide,

Reconnaissant qu'il est primordial de préserver l'entente entre les nationalités et d'encourager les initiatives visant à garantir la paix, la sécurité et la stabilité dans le Caucase,

Exprimant leur inquiétude devant les conflits qui persistent dans la région et la rupture de contacts politiques, économiques et humanitaires centenaires,

Respectant rigoureusement les normes généralement admises du droit international, les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans les documents fondamentaux de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et la Communauté d'États indépendants,

Nous nous déclarons fermement résolus à favoriser l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans le Caucase et à étendre et renforcer les relations traditionnelles d'amitié et de coopération entre nos peuples.

Les conflits armés qui sévissent dans la région ont un caractère troublant qui va à l'encontre des valeurs humaines et ils font obstacle au développement politique, économique et social de nos pays, à une coopération plus étroite et à l'établissement de contacts personnels.

Nous engageons toutes les parties intéressées à s'employer par tous les moyens à parvenir à un règlement global de tous les conflits actuels, sur la base des normes et des principes généralement admis du droit international. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance considérable du rôle joué dans le maintien de la paix par la Russie et par les organisations internationales.

Les participants à la rencontre saluent l'accord sur la cessation des activités militaires en Tchétchénie et les efforts déployés par le Président de la Fédération de Russie pour parvenir à une solution définitive à ce problème.

Ils saluent également la signature du mémorandum sur les mesures visant à assurer la sécurité et renforcer la confiance mutuelle entre les parties géorgienne et ossète au conflit.

Les participants à la rencontre notent avec satisfaction que le cessez-le-feu dans le Haut-Karabakh tient depuis deux ans et ils s'engagent à relancer le processus de négociation en vue de parvenir dans les meilleurs délais à une solution pacifique mutuellement acceptable du conflit.

Nous assumons comme une charge collective le problème des réfugiés et des personnes déplacées, quelle que soit leur nationalité et nous multiplierons les efforts pour créer rapidement les conditions voulues pour leur retour volontaire en toute sécurité dans leurs foyers.

Nous rejetons catégoriquement le séparatisme agressif, les manifestations d'exclusion nationale, de différence entre les confessions et d'extrémisme religieux. Nous sommes fermement résolus à encourager la tolérance ethnique et religieuse et une attitude modérée et respectueuse à l'égard de la multiplicité culturelle et linguistique de la région.

Nous condamnons le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations et nous sommes déterminés à unir nos efforts pour l'éliminer. Il est nécessaire de mettre un terme au trafic d'armes et de stupéfiants.

Nous nous déclarons résolus à préserver et développer ensemble tout ce qui est positif dans les liens traditionnels entre les peuples du Caucase et de la Russie. La confiance mutuelle et la transparence, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le règlement des différends par des moyens pacifiques, le respect en bonne conscience des obligations assumées et le partenariat mutuellement avantageux doivent être la base de nos relations mutuelles.

Nous soulignons qu'il est important d'instituer entre nos États la coopération et le partenariat dans tous les domaines et d'encourager les processus d'intégration sur la base de l'égalité souveraine et de l'avantage mutuel, et de poursuivre une politique économique équilibrée dans la région du Caucase. Le plus important, si l'on veut régler les conflits, est de créer un espace économique, de développer une coopération harmonieuse, tant commerciale et économique que scientifique et technique, de réaliser des projets communs dans les domaines des communications, des travaux publics, de l'industrie énergétique et de la protection de l'environnement et d'encourager des investissements et les échanges sur la base des principes généralement admis du droit international et compte tenu des liens culturels historiques existants.

Il convient d'accorder une attention particulière à la coopération dans tous les domaines pour protéger le milieu naturel exceptionnel du Caucase, éliminer les conséquences des catastrophes techniques et naturelles et des conflits armés et développer le tourisme international.

Nous déclarons que nous appuierons toutes les mesures que prendront les dirigeants à tous les niveaux, les hommes politiques, les représentants des partis, des mouvements et des différentes religions pour renforcer l'entente

entre les nationalités et la paix dans le Caucase en développant les relations culturelles, scientifiques, humanitaires et autres et en favorisant les idées de démocratie et de progrès de la société.

Les participants à la rencontre sont résolus à appuyer au maximum les mesures visant à atteindre les objectifs énoncés dans la présente Déclaration, à développer une coopération harmonieuse entre leurs États et leurs éléments constitutifs dans les domaines de l'économie, de la culture, de l'enseignement et de la vie de la société et à prendre des mesures efficaces en vue de résoudre les conflits dans le Caucase et en éliminer les conséquences.

Nous, les chefs d'État de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Fédération de Russie et de la Géorgie, conscients de porter la responsabilité historique de l'avenir de nos peuples, exprimant la volonté de millions d'individus, nous nous déclarons prêts à tout faire pour assurer l'entente entre les nationalités, la paix, le progrès économique et l'enrichissement de l'héritage culturel et historique des peuples du Caucase.

Le Caucase est notre demeure à tous. Notre devoir est d'en faire une région pacifique et prospère où vivront des gens fiers de leur histoire et regardant vers l'avenir avec confiance.

Pour la République d'Arménie

Levon TER-PETROSSIAN

Pour la République azerbaïdjanaise

Heydar ALIYEV

Pour la Fédération de Russie

Boris ELSTINE

Pour la Géorgie

Edouard CHEVARNARDZE